



## Communiqué de presse

Bruxelles, le 25 mai 2018

### L'introduction du GDPR : Une bonne chose pour les donateurs et les collecteurs de fonds

L'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds (AERF) asbl se réjouit de la directive générale sur la protection des données, mieux connue comme le GDPR, qui entre en vigueur aujourd'hui le 25 mai en Belgique et dans tous les pays européens.

L'AERF est une organisation de membres, représentative du secteur, qui veut, avec ses membres, promouvoir l'éthique, la transparence et la qualité des récoltes de fonds. Son Assemblée Générale du 22 mars dernier a approuvé unanimement la motion suivante :

*"Les membres de l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds s'engagent à appliquer et respecter la Réglementation européenne du 27 avril 2016 sur les données à caractère personnel (GDPR) dès son entrée en vigueur. "*

En effet, bien que la loi belge sur la protection de la vie privée de 1992 soit déjà une des meilleures d'Europe, cette réglementation européenne nouvelle offre une protection sensiblement plus grande des données à caractère personnel, notamment parce qu'elle part de l'accord explicite du citoyen pour traiter et utiliser ses données.

Pour les associations qui font appel à la générosité de la population, ceci offre un cadre qui protège mieux les données à caractère personnel du donateur et qui devrait encourager des relations plus respectueuses, qualitatives, durables entre les collecteurs de fonds et les donateurs. On ne peut que s'en réjouir !

L'AERF finalise pour l'instant une version de travail d'un code de conduite sectoriel pour le GDPR, qu'elle soumettra pour approbation à la nouvelle autorité de protection des données. Jeudi le 29 novembre prochain, ce code de conduite GDPR représentera le thème principal du congrès biennal à Bruxelles. Également à ce congrès, les premières expériences avec le GDPR seront échangées et évaluées.

Pour plus d'informations : Geert Robberechts, secrétaire-général AERF  
E-mail : [dir@verf-aerf.be](mailto:dir@verf-aerf.be) Mob.: 0475-477.192  
75 Rue Botanique – 1210 Bruxelles  
[www.vef-aerf.be](http://www.vef-aerf.be)